



IME l'Essor



AHS



Rapport d'activité 2017

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

10 RUE TRISTAN BERNARD 25000 BESANÇON TEL : 03.81.80.16.53 - FAX : 03.81.88.18.28 essor@ahs-fc.fr	DIRECTEUR - M. BERNARD TRIPONEY JUSQU'AU 31/08/2017 DIRECTRICE - MME OLGA MENIERE A COMPTER DU 01/09/2017
--	--

IME L'ESSOR

I. PRÉSENTATION

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE		Institut Médico Educatif
DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUVELLEMENT)		Arrêté préfectoral du 09/11/1992 Renouvelée : 04/01/2017
AGREMENT OU HABILITATION	DATE DERNIER AGREMENT	Décision ARS du 30/12/2011
	CAPACITE TOTALE	30 places autorisées 32 installées jusqu'au 31/07/2017 puis 30 jusqu'au 30/12/2017
	MODALITE D'ACCUEIL	Non concerné
	MODE DE FONCTIONNEMENT	Semi-internat
	CATEGORIE DE BENEFICIAIRES	12 enfants présentant un retard mental léger âgés de 6 à 12 ans 18 enfants porteurs de TED de 3 à 16 ans

Etablissement inscrit dans le CPOM avec l'ARS de Franche-Comté (20/12/2016) prolongé par avenant jusqu'au 31/12/2017.

L'agrément de l'IME l'Essor a évolué au fil des années pour répondre au besoin croissant d'admissions d'enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA). 2 enfants TSA ont été accueillis à la demande de l'ARS en sureffectif de septembre 2016 à juillet 2017.

L'activité compte 32 enfants de janvier à juillet 2017 puis 30 enfants jusqu'au 31 décembre.

II. ACTIVITE

II.1. ACTIVITE QUANTITATIVE :

II.1.a. Nombre de journées :

JOURNEES	N-1	N
Capacité autorisée	30	30
Capacité installée	34/32	32/30
Nombre de jours d'ouverture	200	200
Journées cibles CPOM	5 520	5 520
Journées prévisionnelles AHS-FC	6 116	5 743
Journées réalisées	6 169	5 929
Taux d'occupation	92.8%	95%

*NB : Pour 2016, taux d'occupation calculé sur $34 pl \times 124 j + 30 pl \times 76 j = 6\ 648$ jours
Pour 2017, taux d'occupation calculé sur $32 pl \times 121 j + 30 pl \times 79 j = 6\ 242$ jours.*

Le taux d'occupation de 95 % confirme la régularité de la présence des enfants dans le cadre de leur projet personnalisé, moins d'absences maladies également en 2017.

Le nombre moyen des jours d'absence des personnes accompagnées est de 10 jours en 2017.

Séjours adaptés :

SEJOURS ADAPTES	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Réalisés et financés par l'IME	63	4	26	63	3	21

Séjours intra/inter associatifs :

SEJOURS INTRA/INTER ASSOCIATIFS	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Stage dans un autre ESMS IME du Grand Besançon	-	-	-	5	1	1

En 2016, aucun jeune n'a bénéficié d'un séjour dans le cadre de son projet d'orientation.

En 2017, un enfant a effectué un stage dans le dispositif CLEX collège en vue d'une admission à l'IME du Grand Besançon en lien avec son projet scolaire, orientation effective en juin 2017.

II.1.b. Parcours des jeunes accompagnés :

MOUVEMENTS	SEMI-INTERNAT	
	N-1	N
Jeunes accompagnés au 1 ^{er} janvier (A)	34	32
Entrées de l'année (B)	4	2
Sorties définitives de l'année (C)	6	4
Jeunes accompagnés au 31 décembre (A+B-C)	32	30
File active de l'année (A+B)	38	34
Durée moyenne de séjour des sortants	6 ans et 1 mois	7 ans et 6 mois

La durée moyenne de séjours plus élevée en 2017 correspond au départ d'enfants accueillis à l'IME dès leurs 6 ans.

Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur provenance :

PROVENANCE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU 31/12	SITUATION AU 31/12		DONT ENTRÉES DE L'ANNÉE	
	N-1	N	N-1	N
Domicile / Milieu ordinaire dont SESSAD	18	17	4	2
Etablissement de santé	13	12		
Etablissement médico social	1	1		
Provenance inconnue	0	0		
TOTAL	32	30	4	2

Les deux enfants admis en 2017 provenaient pour l'un de l'UE maternelle Jean de la Bruyère (SESSAD Comtois) et l'autre d'une ULIS avec un accompagnement par le SESSAD les Marmots.

Les sortants :

MOTIF DE SORTIE OU DESTINATION DES PERSONNES SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)	N-1	N
Décès au sein de l'ESMS		
Hospitalisation (y compris si décès au cours de l'hospitalisation)		
Domicile/milieu ordinaire (y compris avec SESSAD)	1	1
Etablissement Médico-Social	5	3
TOTAL	6	4

On note la sortie de 4 enfants pour 2 admissions permettant de revenir à l'accueil de 30 enfants à la rentrée scolaire de septembre.

Les lieux d'orientation :

- ✓ 1 jeune de 17 ans admis à l'IME du Parc
- ✓ 1 jeune de 12 ans admis l'IME du Grand Besançon avec une inclusion en CLEX Collège
- ✓ 1 jeune de 11ans admis à l'IME de Baume les Dames
- ✓ 1 jeune de 10 ans rentré « à domicile » suite au déménagement familial à Toulouse, en attente d'une place en IME.

II.1.c. Liste d'attente :

Pour les demandes en section TSA :

- ✓ 6 notifications CDAPH dont 4 du Doubs et 2 de la Haute-Saône
- ✓ 3 enfants (du Doubs) attendent prioritairement une place suite au Groupe Opérationnel de Synthèse (GOS) du Doubs réuni en octobre 2017.

Pour les demandes en section déficience intellectuelle :

- ✓ 6 notifications CDAPH dont 5 du Doubs et 1 de la Haute-Saône.

Depuis avril, utilisation de l'outil Via trajectoire pour la gestion de la liste d'attente dans le Doubs.

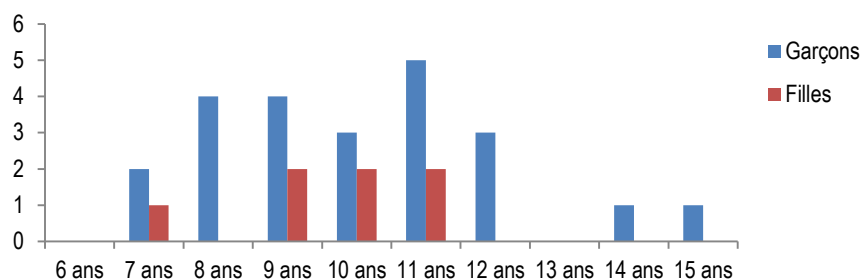
II.2. ACTIVITE QUALITATIVE :

II.2.a. Profil des jeunes accompagnés au 31/12 :

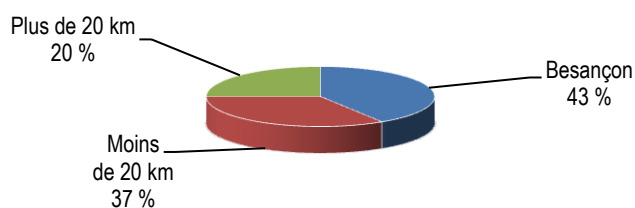
REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE	DE 5 A 6 ANS	DE 7 A 10 ANS	DE 11 A 15 ANS	TOTAL
Garçons	0	13	10	23
Filles	0	5	2	7
TOTAL				30

La moyenne d'âge pour les présents au 31/12 est de 9 ans et 11 mois.

RÉPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE

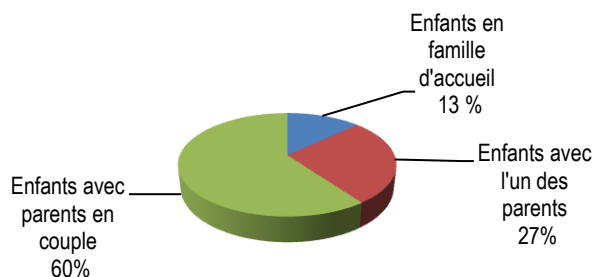


RÉPARTITION PAR ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



14 enfants sont transportés par les deux véhicules de l'établissement, 14 par taxis collectifs et 2 sont pris en charge par leurs parents.

RÉPARTITION PAR LIEU DE VIE



Répartition en fonction des déficiences observées :

TYPE DE DEFICIENCES OBSERVEES	PERSONNES EN ACCUEIL PERMANENT AU 31/12	
	A TITRE PRINCIPAL	A TITRE ASSOCIE
Déficience intellectuelle	12	2
Autisme et autres TED	18	0
Troubles du comportement et de la communication		1
Troubles psychiques		1
Troubles du langage et des apprentissages		17
Déficiences auditives		2
Déficiences visuelles		1
Déficiences motrices		2
Déficiences métaboliques		0
Personnes cérébrólésées		0
Personnes polyhandicapées		1
Personnes en cours de diagnostic		0
Personnes avec autres types de déficiences		0
TOTAL	30	26

II.2.b. Mesures de protection :

MESURES DE PROTECTION	PERSONNES EN ACCUEIL PERMANENT AU 31/12	
	N-1	N
Mesure de protection judiciaire pour enfant	4	3
Mesure de protection administrative pour enfants	1	1
TOTAL	5	4

4 enfants bénéficient de mesures de protection de l'enfance : 3 mesures judiciaires AEMO et 1 mesure administrative de placement en famille d'accueil (ASE).

3 enfants sont en attente de réorientation : 2 enfants en attente sur des places internat à l'IME l'Envol et 1 enfant au CRESDEEV de Bregille.

II.2.c. Evolutions significatives du public accueilli :

Nous avons poursuivi l'accueil de 2 enfants TSA en sureffectif jusqu'au 31/07/2017.

Depuis quelques années, nous remarquons pour l'accueil d'enfants déficients intellectuels, des pathologies et troubles du comportement associés, limitant leur intégration dans le dispositif CLEX. Ils ont besoin d'accompagnement en petits groupes avec des soutiens individuels. Leur accueil s'effectue dans les groupes en interne au sein des groupes TSA où ils bénéficient des modalités d'accompagnement spécifique.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le Projet d'établissement couvre la période 2016/2020.

Le plan d'action qualité réactualisé en 2017 intègre les préconisations issues de l'évaluation externe réalisée en 2014, les fiches actions du projet d'établissement ainsi que les leviers issus de l'outil d'appui à l'évolution de l'offre médico-sociale réalisé en mars 2017.

III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE :

Chaque enfant a un projet personnalisé construit sur la base des besoins d'accompagnement où les modalités d'accueil, de scolarisation, de soins, de rééducation, d'activités corporelles et leur programme éducatif sont définis. Ces projets sont révisés à minima une fois par an en réunion de suivi de projet, et dans une dynamique d'évaluation plus régulière lors de réunions de coordination.

III.1.a. Réponses aux besoins en matière de santé somatique et psychique :

L'accompagnement thérapeutique et de soins s'inscrit dans le projet personnalisé de l'enfant. Il est coordonné par les médecins pédopsychiatre et pédiatre de l'établissement, référents de son parcours de santé, mis en œuvre par l'équipe paramédicale en accord avec les familles.

Le médecin pédiatre voit en consultation chaque enfant 2 fois dans l'année en présence des familles invitées (80% de participation).

Le médecin pédopsychiatre prescrit les soins et coordonne le projet thérapeutique de l'enfant en lien avec sa famille. Les décisions font l'objet d'un échange en réunion cadres. Il reçoit les familles en entretien sur demande ou lors de modification de prescription ou traitement.

TYPE DE RÉÉDUCATION (31/12)	NOMBRE D'ENFANTS CONCERNÉS
Orthophonie	24
Psychomotricité individuelle	24
Psychomotricité en groupe *	7
Kinésithérapie	3
Ergothérapie	2

*Groupe coopération

*Groupe expression corporelle

Le recours à des professionnels paramédicaux exerçant en libéral est essentiel pour pallier la carence de poste d'orthophoniste depuis 2014, et pour répondre à des besoins spécifiques de kinésithérapie ou d'ergothérapie. Ces prises en charge s'effectuent à partir d'une prescription et d'une convention signée avec l'établissement.

En orthophonie : 24 enfants sur 30 bénéficient d'un suivi pour des troubles du langage et des apprentissages.

Tous les besoins sont couverts au 31/12/2017 nécessitant un conventionnement avec 11 professionnels. Cette organisation entraîne un manque de coordination régulière comme nous pouvons le faire en équipe pluridisciplinaire.

En psychomotricité : 24 enfants bénéficient d'un suivi en psychomotricité en individuel ou en groupe. Un groupe coopération est mené par les deux psychomotriciens qui associent leurs compétences pour un projet de soins à visée collective pour 7 enfants. Un groupe expression corporelle est animé par 1 psychomoteur, 1 psychologue et 1 éducateur.

L'accompagnement psychologique : la psychologue anime des groupes de paroles et effectue des suivis individuels (7 en 2017) relatifs aux difficultés des enfants à vivre des situations familiales complexes pour des troubles psychiques, des troubles de la personnalité... Elle réalise les bilans psychométriques. Elle accompagne et soutient 17 familles par le biais d'entretiens en binôme avec l'éducateur référent de l'enfant.

La neuropsychologie établit des bilans fonctionnels afin d'évaluer les domaines en émergence de l'enfant. Elle a réalisé des évaluations pour 11 enfants avec les outils PEP-3 et comvor. Elle intervient auprès des enseignantes et des éducateurs en leur apportant des pistes de travail, qui relie le fonctionnement cognitif de l'enfant et les adaptations concrètes à mener dans les activités pédagogiques et éducatives.

Enfin, au 31/12/2017, 2 enfants bénéficient d'une séance bimensuelle d'ergothérapie et 3 enfants sont suivis en kinésithérapie (1 séance hebdomadaire).

L'éducatrice sportive contribue également au projet thérapeutique en proposant des activités physiques adaptées et de soins (en séance individuelle ou collective).

III.1.b. Réponses aux besoins en matière de participation sociale :

La scolarité : accompagnement pour assurer sa vie d'élève

Depuis 2013, la convention constitutive de l'Unité d'Enseignement (UE) entre l'ARS, l'Education Nationale et l'AHS-FC officialise le partenariat pour la scolarisation des enfants handicapés. Cette convention est en cours de renouvellement.

L'IME a pour principe fondateur la scolarisation de tous les élèves quel que soit leur niveau. Elle s'effectue au sein de l'Unité d'Enseignement en interne ou en externe, à la CLEX dans les locaux de l'école Tristan Bernard. Les modalités sont définies par les équipes de suivi de scolarisation (ESS) ; 31 réunions d'ESS ont été honorées.

L'UE de l'IME est composée de trois enseignantes spécialisées qui forment une équipe pédagogique dynamique et de qualité. En 2017, une enseignante a obtenu son CAP-ASH, reconnaissance de son travail de spécialisation et de la construction d'outils pédagogiques élaborés à destination des publics TSA.

La répartition des groupes scolaires s'effectue en fonction des groupes de références :

- ✓ 1 enseignante pour Soleil et Indigo, soit 10 élèves (4 enfants DI et 6 enfants TSA)
- ✓ 1 enseignante pour Capucine et Arc en Ciel, soit 11 élèves (1 enfant DI et 10 enfants TSA)
- ✓ 1 enseignante à la CLEX pour Etoile et 9 élèves (7 enfants DI et 2 enfants TSA).

Pour l'année scolaire 2017/2018, 9 élèves sont scolarisés à temps plein à la CLEX et 2 en intégration partielle, ce qui porte à 11 le nombre d'élèves bénéficiant de scolarisation « hors les murs », soit 36% des enfants accueillis.

Les objectifs pédagogiques délivrés s'appuient sur le programme des écoles maternelles et des cours élémentaires de référence (BO n°2 du 26 mars 2015).

Les enseignantes et les éducateurs travaillent en co-intervention facilitant la continuité des apprentissages en classe et dans les groupes éducatifs et procurent quelques accompagnements individualisés.

Par ailleurs, des groupes de soutien scolaire ont été mis en place en septembre par les deux enseignantes en interne sur un créneau 13h30/14h00 avec pour support le thème du langage.

La répartition des jeunes par niveau scolaire est la suivante :

REPARTITION DES JEUNES PAR NIVEAU SCOLAIRE	N-1	N
Maternelle : petite section, moyenne section et grande section	17	17
Elémentaire : CP/ CE1	6	6
Autres (correspondant à des niveaux pré-scolaires)	9	7
TOTAL	32	30

Répartition des élèves selon les dispositifs de scolarisation :

SCOLARISATION DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS INTERNES					
GROUPES	NOMBRE D'ELEVES	AGE	NIVEAU DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES (CYCLE)	TEMPS DE SCOLARISATION PAR SEMAINE	SCOLARISATION PARTAGEE
Groupe 1 Soleil	5	10 à 12	Précolaire à CE1	5 à 9 heures	0
Groupe 2 Capucine	5	8 à 10	Précolaire à G.S	5 à 9 heures	0
Groupe 3 Arc en ciel	6	10 à 12	Précolaire à G.S	5 à 9 heures	0
Groupe 4 Indigo	5	12 à 16	Précolaire à M.S	5 à 9 heures	0

L'UE interne compte 21 élèves à temps partiel (de 5h à 9h/semaine). Le fonctionnement en groupe classe mené en co-intervention éducateur/enseignant place l'enfant en tant qu'élève au sein d'un collectif d'appui. De nombreux outils développés favorisent l'entrée dans les apprentissages.

SCOLARISATION DANS LE CADRE DES DISPOSITIFS EXTERNALISES						
CLASSE	LIEU D'IMPLANTATION	NOMBRE D'ELEVES	AGE	NIVEAU DES ENSEIGNEMENTS DISPENSES (CYCLE)	TEMPS DE SCOLARISATION PAR SEMAINE	SCOLARISATION PARTAGEE
CLEX 1 Etoile	Ecole Tristan Bernard Besançon	9	8 à 12	P.S à CP/CE1	24 heures	0

Le bilan de l'année écoulée suite au projet de relocalisation de la CLEX dans l'école de quartier est positif.

Au-delà des objectifs initiaux élaborés en 2016, le bilan de fonctionnement (bilan annuel + CVS) décrit une classe reconnue par l'ensemble des professionnels et des parents d'élèves.

La CLEX marque son identité, les liens entre les deux établissements sont étroits et le partenariat de qualité. Des parents ont pu intégrer le Conseil d'école, les élèves de la CLEX ont intégré de nombreux projets pédagogiques avec les autres classes (fête du livre, projets sportifs...); des élèves de Tristan Bernard ont pu participer à des activités à l'Essor (fête de la musique).

Les directrices de l'école Tristan Bernard et de l'IME se réunissent 2 fois par an pour dynamiser ce lien.

L'éducatif : accompagnement pour réaliser des activités de jour spécialisées

L'accompagnement éducatif se caractérise par la mise en place d'activités et de projets d'animation qui sont des supports aux objectifs fixés dans le projet Personnalisé.

Les activités éducatives qui sont proposées à l'IME visent le développement des compétences dans les domaines de l'autonomie, de la communication, du développement corporel, des déplacements et de la vie quotidienne et en société. Un planning d'activités est établi pour chaque enfant répondant à ses besoins de développement d'acquisitions spécifiques soit au niveau de la participation sociale ou de l'autonomie.

Zoom sur...

- ✓ L'activité concept de base :

Menée par une enseignante, une éducatrice, l'éducatrice sportive en APAS et la neuropsychologue, cette activité fait le lien entre le pédagogique, l'éducatif, le corporel et la neuropsychologie. Elle concerne 7 jeunes.

Les concepts de la vie quotidienne sont travaillés autour des verbes d'action qui sont investis dans le quotidien et dont l'expérimentation concrète, à l'aide de consignes visuelles, permet à l'enfant d'en généraliser la compréhension et le sens.



Exemple : « Porte la corde »

« Pose la corde sur le plinth »

- ✓ L'activité en collaboration avec Radio Sud :

L'activité a lieu les mercredis dans les locaux de Radio SUD et concerne 5 enfants accompagnés de 2 enseignantes et une monitrice éducatrice.

L'animation d'une émission de radio en direct permet de travailler plusieurs objectifs :

- Se familiariser avec la table de mixage, micro, casque, CD...
- S'exprimer de façon spontanée et élaborée
- Prendre conscience d'être écouté
- Exprimer des choix de chansons, d'artistes, de recettes de cuisine, faire des dédicaces et des messages personnels
- Adapter son comportement au contexte (casque sur les oreilles, gérer le micro, le volume sonore de sa voix...).

- ✓ Atelier musical partenariat avec la Rodia :

M. Angelot, directeur artistique du centre musical la Rodia nous a proposé un partenariat avec un artiste bisontin, M. Sébastien Lempote, avec pour objectif qu'il anime un atelier musical pour un groupe de 5 enfants TSA accompagnés par 2 éducateurs.

10 séances ont constitué cet atelier de mai à juillet avec une restitution à la fête de la musique organisée à l'IME le 7 juillet.

A partir d'instruments ordinaires ou conçus par l'artiste, les enfants peuvent créer des productions sonores, découvrir le détournement d'instruments, des voix, des mots en utilisant une table sonorisée.

La musique devient un support à la manipulation, la création, la représentation des émotions...

Lors de la fête de la musique, l'atelier a été ouvert à tous les enfants, expérience illustrée par un article dans l'Est Républicain.

Accompagnement pour la participation aux activités sociales et de loisirs

Les séjours :

L'organisation de séjours adaptés est proposée aux enfants en fonction de leur projet personnalisé. Cette proposition s'inscrit dans le parcours scolaire avec une dimension de participation collective à la vie sociale.

3 séjours de 3 journées ont été proposés cette année avec participation des enseignantes :

- ✓ 1 à la Ferme de Besongey à Arc Sous Cicon
- ✓ 1 au Chalet PEP de Mouthe
- ✓ 1 au centre équestre Les Fauvettes à Levier.

Rencontres avec d'autres ESMS :

- ✓ tournoi de foot de l'IMP l'Esperel le 6 mars
- ✓ festival d'expression de Pontarlier
- ✓ organisation de la 2^{ème} journée de motricité partenariat IME l'Essor et IME du Parc.

Les Sorties sportives, culturelles et de loisirs :

- ✓ journée omnisport organisée par les étudiants de l'UFR-STAPS
- ✓ journée au Parc du Petit Prince
- ✓ la petite ferme des Vaites
- ✓ « poneys club » géré par Anne Dateur, objectifs : brosser et balader les poneys
- ✓ spectacle du cirque de St Petersburg
- ✓ sortie exceptionnelle à Europa Park le 18 mai. Un grand MERCI à M. le Docteur Fergane, administrateur représentant au CVS pour son soutien à ce projet
- ✓ kermesse le 18 juin
- ✓ marché de Noël le 15 décembre
- ✓ une première à l'Essor, l'organisation de la « fête de la musique » : découverte d'instruments, Zumba avec les enfants de l'école Tristan Bernard et concert. La journée s'est clôturée par le spectacle de l'atelier Coccinote. Merci à Mme Grillet pour son travail !
- ✓ visite de l'écrivain Daniel Picouly à la bibliothèque Aimé Césaire le 9 décembre avec restitution des travaux des enfants de la CLEX et de Tristan Bernard sur la laïcité.



L'accompagnement pour l'autonomie dans les déplacements

Pour 5 enfants, un accompagnement spécifique d'autonomie au déplacement est mis en place afin de leur permettre de se rendre d'un lieu à un autre dans l'établissement en autonomie complète.

Un enfant travaille son autonomie de déplacement à l'extérieur lors des trajets Essor/domicile et Essor/cabinet d'orthophonie afin de soutenir un projet futur en CLEX collège.

L'accompagnement des familles à l'expression du projet personnalisé

109 entretiens ont été réalisés en 2017 avec les familles dans le cadre du suivi du projet de l'enfant et pour les accompagner dans leur parentalité.

23 familles présentes à la réunion parents/professionnels le jeudi 20 octobre.

Au cours du dernier trimestre, 3 familles ont été invitées à la réunion de synthèse et de suivi de projet de leur enfant. L'expérimentation se poursuivra au premier semestre 2018. Un bilan sera fait en fin d'année scolaire pour les projections à venir. Une guidance parentale a été réalisée par le biais de l'Equipe Mobile Autisme du Doubs et a permis 3 visites à domicile.

III.1.c. Réponses aux besoins en matière d'autonomie :

Les apprentissages du quotidien se matérialisent par un accompagnement spécifique lors des temps d'accueil, de repas, des rituels d'hygiène, de déplacement d'un lieu à un autre.

Le temps d'accueil est important car il balise les différentes étapes de la journée par le biais de supports adaptés comme les schémas journaliers et la structuration de l'espace/temps.

Certains enfants nécessitent un accompagnement de proximité dans tous les actes de la vie quotidienne :

- ✓ 22 enfants sur 30 ne sont pas autonomes lors des temps du repas et nécessitent guidances, supports visuels pour enchaîner les étapes. Certains ont un rythme très long inhérent à leurs sélections alimentaires ;
- ✓ 18 ont besoin de soutien et d'étayage pour l'habillage et le déshabillage, pour les rituels d'accueil ou de sorties du groupe et lors du passage aux toilettes. L'acquisition de l'autonomie est travaillée au quotidien, lors d'activités extérieures comme la piscine ou les séjours adaptés qui permettent une évaluation des besoins dans ce domaine ;
- ✓ 5 enfants sont accompagnés dans l'apprentissage de la propreté diurne et/ou nocturne.

Les temps d'hygiène comme le nettoyage des mains et des dents sont des gestes du quotidien qui demandent un accompagnement de proximité (1 pour 1) pour favoriser ces rituels. Le brossage des dents est un temps particulièrement travaillé en prévention des risques bucco-dentaires chez les personnes porteuses de TSA.

III.2. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT :

Le travail avec le réseau et les différents partenaires associatifs, les services sociaux, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services médicaux, le CRA..., constitue un travail de coordination des différents acteurs autour de l'accompagnement des enfants.

Le dispositif CLEX nous a permis de nous intégrer à la vie de quartier par le biais de l'école. Les commerces environnants jouent le jeu de l'accès à la vie sociale pour tous et favorisent l'apprentissage d'achats de proximité :

LES PARTENAIRES SCOLARITE	LES PARTENAIRES DU QUOTIDIEN	LES PARTENAIRES SPORT, CULTURE ET LOISIRS	LES RESSOURCES EXTERNES
La MDPH La mairie de Besançon Les services de l'Education Nationale L'école élémentaire Tristan Bernard La bibliothèque Aimé Césaire	Les chauffeurs : 3 sociétés de transports CAFS CRESSDEV IME l'Envol	Bibliothèque municipale Théâtre de l'espace Mairie de Saône (escalade) Radio Sud UFR-STAPS ALEDD Gym Saint Claude L'aiglon	Le CRA L'EMA 25 Le cabinet de radiologie des 2 Princesses

III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :

2017 fut l'année des élections pour le renouvellement des membres du CVS. L'occasion de faire un bilan positif des 3 années avec nos représentantes des familles : Mme Chatot-Pieralli et Mme Barthélémy. Les élections se sont déroulées en juin. Ont été élues : Mmes Signe et Lenoir, parents titulaires et Mme Guard, suppléante.

Le CVS s'est réuni 3 fois. Les rencontres ont été enrichies de supports vidéo et panneaux visuels pour la présentation des questions par les enfants.

Les sujets abordés par les représentants des enfants expriment des vœux et des désirs autour d'activités extérieures, des demandes pour manger au restaurant ou obtenir de nouveaux jeux. Ils font un retour sur les activités phares par un commentaire « ce que nous avons aimé » / « ce que nous aimons moins ».

Les familles sont impliquées dans le CVS, elles recueillent les demandes des parents. Les sujets abordés en 2017 ont été : la scolarité et les rythmes scolaires, la bientraitance, les transports, les suivis d'orientations, les soins...

Le 18 novembre s'est déroulée la « 3ème Journée des personnes accueillies et des familles » à l'initiative du CVS de l'association. 14 professionnels de l'établissement et 5 familles ont participé à cette journée pleine d'enseignements, de partages et riche d'émotion autour de deux sujets : « la fratrie » et « l'après-nous ».

III.4. MOYENS HUMAINS :

III.4.a. Les salariés :

La rentrée de septembre est marquée :

- ✓ par la nomination de la directrice adjointe au poste de directrice au 1er septembre
- ✓ par la prise de poste de Mme Puig, psychomotricienne
- ✓ par l'arrivée du Docteur Brun Barassi, pédopsychiatre, suite au départ du Dr Barbier.

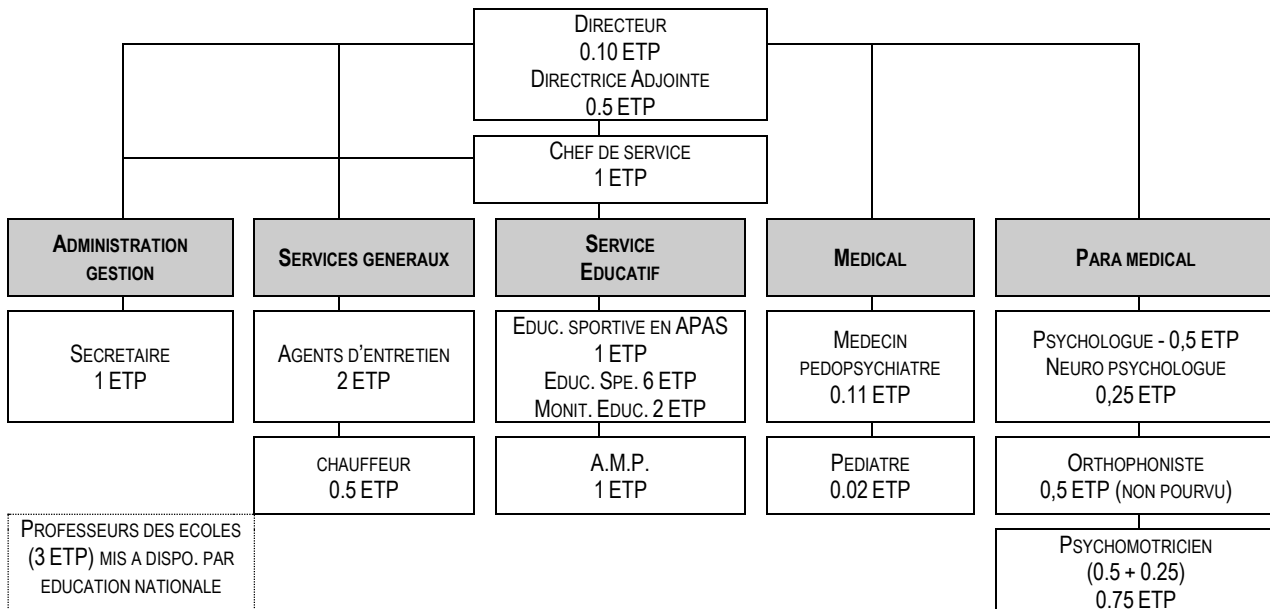
Une personne a été embauchée en contrat CAE sur un poste « d'aide à l'éducatif » afin de soutenir l'accompagnement des enfants sur le dispositif CLEX pour l'année scolaire 2017/2018.

Le poste de chauffeur est pourvu par le biais de l'agence « Intermed ».

La deuxième campagne des entretiens professionnels a débuté en novembre 2017. Au 31/12, la moitié des entretiens est réalisée.

L'effectif au 31/12/2017 est constitué de 22 salariés représentant 17,23 ETP, hors personnel « Education Nationale ».

Organigramme de l'IME l'Essor



III.4.b. Formations et colloques :

- ✓ Perfectionnement « langue des signes » sur le site de l'Essor sur 2 ½ journées à tout le personnel de l'accompagnement ainsi qu'à deux familles. Les ateliers proposés ont permis la révision de nombreux signes ;
- ✓ Formation à l'outil de communication PECS pour deux éducatrices en décembre ;
- ✓ Evaluation BECS pour la neuropsychologue ;
- ✓ Formation « autisme et particularités sensorielles » avec Steven Degrieck : 2 professionnels ;
- ✓ Participation de 4 professionnels aux actions collectives régionales :
 - Aménager le cadre de vie de la personne avec autisme
 - Conduire la transformation de l'offre et des pratiques en autisme
 - Utilisation d'outils numériques dans l'accompagnement des personnes autistes
- ✓ Les professionnels sont également impliqués dans les réseaux professionnels du CRA ;
- ✓ 5 professionnels ont pu participer au « congrès autisme » à Paris en décembre.

L'analyse de la pratique est reconduite chaque année à raison d'une séance mensuelle pluridisciplinaire. C'est un outil essentiel pour prévenir les risques de maltraitance et mener une réflexion sur les pratiques professionnelles.

La psychomotricienne a participé à un colloque de 3 jours sur « le corps et ses représentations ».

L'agent administratif a suivi la seconde phase de formation « sauveteur secouriste du travail ».

III.4.c. Accueil de stagiaires :

L'établissement est un terrain ressource et formateur, notamment pour la spécificité d'accompagnement des enfants avec autisme :

- ✓ L'équipe éducative a accompagné 1 stagiaire ME, 3 ES dont une 3ème année et 2 AES
- ✓ L'éducatrice sportive en APAS : 2 stagiaires de l'UFR-STAPS
- ✓ La neuropsychologue, la psychologue et le psychomotricien ont accueilli chacun 1 étudiant de leur branche métier

- ✓ Accueil de 1 stagiaire du lycée St Jean sur un module de préparation aux concours sociaux.

III.5. DEMARCHE QUALITE :

L'année 2017 est marquée par un travail d'approfondissement de la définition et de la mise en œuvre de la bientraitance. Des groupes de travail ont été organisés pour s'approprier les RBPP et ont permis de recenser nos pratiques, d'élaborer une réflexion et une approche de cette thématique dans sa dimension institutionnelle globale, en ayant en tête nos missions d'accueil, d'accompagnement et d'inclusion sociale.

Un comité d'éthique bientraitance, composé de professionnels et de la Présidente du CVS, a été activé en novembre. Le cadre de compétence de cette instance et sa finalité ont été définis. Premier thème abordé : « les fiches incidents ».

Suivi du Plan d'action Qualité :

Des fiches-action faisant suite au renseignement de « l'outil d'appui à l'évolution de l'offre médico-sociale » ont été intégrées : la gestion des comportements-problèmes, les modalités de fonctionnement de la salle retrait, la signalétique des lieux...

Les grands axes d'amélioration abordés en 2017 ont permis de travailler sur la notion de bientraitance, la poursuite de la formalisation de nos conventions de partenariat, la mise en place de réunions de suivis de projets en présence des enseignants et le travail d'expérimentation de la place des familles en réunion de synthèse.

Une programmation de tous ces temps de coordination est élaborée sur l'année et correspond à 4 heures hebdomadaires.

IV. CONCLUSION

L'année 2017 a vu naître de nouveaux projets portés par l'équipe : des projets pédagogiques, des projets d'activités éducatives, de nouveaux projets ouvrant à la vie culturelle et sociale.

La deuxième rentrée de la CLEX à l'école Tristan Bernard marque un ancrage et une dynamique d'inclusion des enfants au sein de l'école. Les pratiques professionnelles s'articulent sur la base de passerelles dans divers domaines, entre l'Unité d'Enseignement en interne et la CLEX, par décroisement de groupe, par l'animation en différents corps de métier.

Cette année encore, l'implication des familles se mesure par leur présence dans les différents lieux de rencontres qui constituent notre activité. La volonté est d'aller encore plus loin en les associant à la réunion de synthèse de leur enfant, ce qui amènera encore nos pratiques à évoluer dans le sens de la co-construction. L'expérimentation menée à partir du dernier trimestre 2017 permettra de définir les modalités de mise en œuvre à venir.

D'autres évolutions de l'accueil et de l'accompagnement voient le jour. Avec la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) définie d'après le rapport Piveteau, nous entrons dans une nouvelle ère de réponses aux besoins. Un travail de réflexion en équipe et avec les différents partenaires (professionnels, familles, MDPH, ARS) nous a permis de construire des réponses d'accompagnement graduées (temps partiels par exemple) qui verront leur concrétisation début 2018.

Les perspectives de l'IME l'Essor seront de développer la scolarisation partagée en lien avec l'école Tristan Bernard, de maintenir l'effectif CLEX Tristan Bernard de 10 à 12 élèves, de concrétiser l'opportunité d'une deuxième CLEX à l'école primaire des Chaprais avec 4 enfants TSA mais également de pouvoir réfléchir à d'autres dispositifs mutualisés.

Cette évolution de nos organisations a été souvent évoquée par M. Triponey avec un appui stratégique jusqu'en décembre.

Directeur de l'IME l'Essor jusqu'en août 2017, il a été à l'origine de nombreuses transformations dans l'accompagnement des enfants accueillis à travers le déploiement de nombreux projets. Il a marqué l'identité de notre établissement, tout d'abord par sa perception du travail avec les familles, puis dans le portage de la reconnaissance du travail d'accompagnement spécifique des publics autistes développé par les équipes.

Qu'il soit ici largement remercié.

L'IME l'Essor poursuit cette ouverture en s'inscrivant résolument dans la volonté de parcours de scolarité inclusifs pour les jeunes, coconstruits avec les familles. Ces objectifs seront portés dans le CPOM 2018/2022 en cours de renouvellement.

